



VOLET

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
Après dépôt de l'acte au greffe



04043420

BRUXELLES

08 -03- 2004

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/03/2004- Annexes du Moniteur belge

Dénomination : LEMODETIS FRERES

Forme juridique : Société Privée à Responsabilité Limitée

Siège à 1160 Auderghem, avenue Henri de Brouckère, 54

N° d'entreprise : 0448 520 575

Objet de l'acte : MODIFICATION DES STATUTS

Texte :

Aux termes d'un procès-verbal dressé par le Notaire Olivier Verstraete à Auderghem, le dix-huit février deux mille quatre, portant la relation de l'enregistrement suivante : " Enregistré deux rôles sans renvoi au 3° Bureau de l'Enregistrement de Bruxelles, le 24 février 2004 vol. 32 folio 59 case 13 Reçu vingt-cinq euros (25) pour L'inspecteur Principal, (signé) S.HAYOT, Inspecteur.", il apparaît que s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la Société Privée à Responsabilité Limitée « **LEMODETIS FRERES** ».

L'assemblée a pris les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION : SUPPRESSION DE LA VALEUR NOMINALE DES PARTS SOCIALES.

DEUXIEME RESOLUTION : CONVERSION DE L'EXPRESSION DU CAPITAL SOCIAL DE FRANCS BELGES EN EUROS

L'assemblée a décidé de convertir l'expression du capital de « sept cent cinquante mille Francs belge » en « dix-huit mille cinq cent nonante-deux euros zéro un cents ».

TROISIEME RESOLUTION : COORDINATION ET ADAPTATION DES STATUTS AU CODE DES SOCIETES

L'assemblée a chargé le Notaire Olivier Verstraete, à Auderghem, de veiller à la coordination et à l'adaptation des statuts au Code des sociétés.

VOTE

Mises aux voix, les résolutions qui précèdent ont été successivement adoptées à l'unanimité des voix.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

Le Notaire Olivier Verstraete.

Dépôt simultané d'une expédition de l'acte, des statuts coordonnés.